|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| FFVV-logo | **Planeurs d’Ille-et-Vilaine**  Association Sportive de Formation au Vol à Voile  Aérodrome Communautaire du Pays de Grand-Fougeray  Bonne Fontaine  35390 Saint Sulpice des Landes | Affiliée à la Fédération Française de Vol à Voile  Agréée par les Ministères des Transport et des Sports  SIRET : 529 464 125 00010  Tel : 02 22 06 86 40  Email : [info@planeur35.org](mailto:info@planeur35.org)  Web : <http://www.planeur35.org> |

Bruz, le 6 décembre 2011,

**Objet : Demande de subvention CNDS Equipement projet « Planeur Durable 2012 »**

Madame, Monsieur,

C’est avec un grand enthousiasme que je suis heureux de vous déposer le dossier de demande de subvention CNDS Equipement « **Planeur Durable 2012** ». Ses objectifs sont multiples :

* **Développement de la pratique Handisport** : par l’acquisition de matériel adapté,
* **Préservation de l’environnement** : par la réduction des nuisances sonores et des émissions de CO2,
* **Sport pour tous et développement actions scolaires** : par la réduction des coûts de pratique,
* **Accès au haut niveau** : par l’acquisition de matériel performant et compétitif en Championnat de France.

La clé de voute de ce projet est l’acquisition dès le début 2012 d’un **handi-treuil** (**Lot1**), qui est notre priorité. Simultanément ou dans un second temps en 2013 si les contraintes budgétaires l’obligent, nous comptons adapter un **handi-planeur monoplace** et acquérir un **planeur de performance** (**Lot 2**). L’aide sur ces deux lots constitue la présente demande. Le Lot 3 (remplacement du remorqueur) est prévu pour 2015 et est indiqué à titre informatif.

Ce projet s’insère en droite ligne dans la Convention d’Objectifs signé entre le Ministère des Sports et la Fédération Française de Vol à Voile qui nous a assuré de son soutien.

Notre association n’a pas les capacités financières d’assumer par ses propres moyens l’acquisition de ces outils essentiels au développement de notre sport. C’est pourquoi nous comptons sur une importante aide CNDS Equipement afin de que nous puissions remplir nos missions.

Notre dossier comporte les pièces suivantes :

1 - Demande de subvention CNDS (présente lettre)

2 - Délibération du Conseil qui sollicite une subvention CNDS

3 - Note d'opportunité sur l'utilisation

4 - Plan de financement prévisionnel

5 - Devis prévisionnel du montant des travaux par lots

6 - Attestation de non commencement des travaux

7 - Titre de propriété

8 - RIB

9 - Attestation d'engagement d'un défibrillateur

10 - Dossier subvention équipement régional

11 - Statuts association

12 - Récépissé de la préfecture création d’association

13 - Parution au JO

14 – Situation SIRENE

15 - Bilans financiers et rapports d'AG

16 - Attestation déclarations sociales et fiscales et cotisations correspondantes

17 - Composition du Comité d'Administration

18 – Présentation détaillée du projet

Les plans de masse, de situation et la fiches d’installation ne sont pas applicables dans notre dossier.

Au nom des licenciés des Planeurs d’Ille-et-Vilaine, nous restons à votre disposition pour tout complément et vous remercions de l’intérêt que vous porterez au projet « Planeur Durable 2012 ».

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives,

Laurent Mourier

Président des Planeurs d’Ille-et-Vilaine